

DEMI-PENSION 2024/2025

Création de compte obligatoire pour les nouveaux élèves :



Le lien disponible sur le site internet du lycée

https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=566

FINI LES OUBLIS DE CARTE, SERVEZ-VOUS DU QR CODE POUR PASSER AU SELF!

L'accès au service restauration n'est pas conditionné par l'inscription à la demi-pension, **mais** par l'achat et la réservation préalables des repas.

La Région Île-de-France a mis en place un système de tarifs variables en fonction du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales. Chaque famille doit transmettre impérativement l'attestation de paiement de la CAF sous peine de se voir appliquer le tarif maximum, soit 4,49 € pour l'année scolaire 2024-2025.

Le passage à la demi-pension ne pourra se faire qu'à 2 conditions :

1. L'utilisateur devra créditer son compte Turboself

L'utilisateur devra créditer son compte aux moyens de paiement ci-dessous :

- internet (via le site du Lycée) ou mobile (Application Turbo-Self) pour un montant de son choix ;
- chèque et numéraire au secrétariat de gestion

2. L'utilisateur devra réserver ses repas

- soit sur internet ou mobile, réservation pour 15 jours maximum et jusqu'à 22h00 la veille pour le lendemain ;
- soit au lycée sur les bornes situées dans le hall d'entrée et à la sortie du restaurant scolaire pour huit semaines maximum et jusqu'à 22h00 la veille pour le lendemain.

- Pour toute annulation de repas, les usagers suivront le même procédé que la réservation.
- En cas d'oubli de carte, les usagers (élèves et commensaux) pourront retirer un ticket de passage aux bornes de réservation avec une majoration de 0.50 € par carte de remplacement.
- En cas d'oubli de réservation, il vous sera impossible de manger au self.
- Pour les élèves concernés, <u>les bourses</u> ne seront pas déduites de ce paiement, mais versées en totalité à la fin de chaque trimestre.

 Nous vous remercions de bien vouloir nous fournir un I.B.A.N. (Relevé d'Identité Bancaire).

La date d'ouverture du restaurant scolaire vous sera transmise ultérieurement.

La Gestionnaire Le Proviseur

C. NARCISSOT P. TROUSSIER